

DOMINIQUE NEUMAN
AVOCAT
1535, RUE SHERBROOKE OUEST
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7
TÉL. 514 849 4007
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 27 octobre 2020

M^e Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie
Régie de l'énergie
800 Place Victoria, Bureau 255
Montréal (Qué.) H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-4008-2017.

Achat et vente de gaz naturel renouvelable (« GNR ») par Énergir.

Étape C.

Demande du Regroupement SÉ-AQLPA-GIRAM de modifier la date de la séance de travail du 4 novembre 2020.

Chère Consœur,

Nous invitons respectueusement la Régie de l'énergie à reporter à une date ultérieure la séance de travail sur la preuve d'Énergir à l'Étape C, prévue le 4 novembre 2020.

En effet, cette date nous pose le même grave conflit d'horaire que nous avons déjà signalé à propos de la date initialement projetée du 2 novembre 2020. Tel que déjà signalé alors par plusieurs intervenants dont SÉ-AQLPA-GIRAM, cette date est également celle d'une audience au dossier R-4127-2020 sur le tarif d'Hydro-Québec Distribution pour la production en serres. Notre analyste principal Monsieur Jean Schiettekatte et le soussigné participent aux deux dossiers. Nous avons aussi remarqué que le GRAME et le ROEE sont également des intervenants aux deux dossiers. De même, la procureure d'UC au dossier R-4127-2020 représente aussi l'ACEFQ au dossier R-4008-2017.

Les deux réunions convoquées par la Régie pour le 4 novembre 2020 sont toutes deux de grande importance dans leurs dossiers respectifs.

Pour ces raisons, nous invitons respectueusement la Régie de l'énergie à reporter à une date ultérieure la séance de travail sur la preuve d'Énergir à l'Étape C, prévue le 4 novembre 2020, le tout à moins que la formation du dossier R-4127-2020 ne reporte elle-même son audience (et nous communiquons aussi avec celle-ci à ce sujet).

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.

Procureur du Regroupement SÉ-AQLPA-GIRAM, constitué par

l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA), Stratégies Énergétiques (S.É.) et le Groupe d'Initiatives et de Recherches Appliquées au Milieu (GIRAM)

c.c. La demanderesse et les intervenants, par le *Système de dépôt électronique* de la Régie (SDÉ).